



LA RAISON 91

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

Sommaire :

MOT DU PRESIDENT	1-2
SUR VOS AGENDAS	1
LA VIE DE LA FEDERATION	3
ARTICLE : MAIS OU SONT LES AMES D'ANTAN ?	4

Mot du président

Le Congrès national de la Libre Pensée a réaffirmé dans sa résolution générale :

« Son attachement à l'humanisme, au pacifisme, au rationalisme, au matérialisme et à sa volonté de combattre – par la méthode du libre examen- les religions, les dogmes et toutes les formes d'obscurantisme »

En ces quelques mots, sont rappelés nos principes fondamentaux en ces temps de guerre, de cléricisme, d'exaltation des communautarismes.

Tous les adhérents ont reçu le numéro spécial de la Raison qui contient le compte-rendu du congrès de Givors, les compléments aux rapports, les débats, les votes, les élections aux instances nationales.

Rachel Lambert et moi même, délégués et mandatés par l'assemblée départementale qui s'était tenue en juin à Epinay, avons reporté les mandats de la Fédération et soumis nos propositions. Notre proposition de question à l'étude (laïcité et intercommunalité) a été écartée au profit de bioéthique et laïcité (299 mandats contre 1280). La poursuite du travail sur l'intrusion des religions dans les manuels scolaires d'Histoire a été retenue comme nous le demandions.

Nos votes sont allés aux propositions qui vont dans le sens du regroupement des forces laïques de ce pays et dans le monde.

(suite en page 2)

. Sur vos agendas

Congrès départemental, samedi 24 novembre à Massy. 14 heure maison des syndicats

Propositions d'ordre du jour :

Compte rendu du congrès national. Rapport d'activité et rapport financier

Proposition d'action de la fédération pour 2002

Election d'un nouveau bureau

Questions diverses

Appel aux retardataires : Il est encore temps de régler sa cotisation 2001 et d'en adresser le montant à notre trésorière : Rachel Lambert 27 grande rue, 91 360 Epinay sur Orge

Nous signalerons en particulier :

- Poursuite de l'enquête sur le détournement des fonds publics au profit des établissements d'enseignement privés.
- Organisation d'un colloque à Strasbourg, le 8 décembre pour l'abrogation du Concordat de 1801 et du statut scolaire d'Alsace Moselle qui en découle.
- Question à l'étude « bioéthique et laïcité »

Ce sont des décisions importantes, notre fédération, en les mettant en œuvre continuera son action pour la défense de la laïcité républicaine en liaison avec tous les laïques attachés à la laïcité de l'Etat.

A bientôt, samedi 17 novembre à Massy

Le président, L. Couturier

Le musée d'Art sacré et la presse régionale. Notre bulletin s'est fait l'écho de la quête du mystérieux musée ; c'est une question que ne se pose plus la presse régionale. Le républicain du jeudi 25 juillet consacre sa page 25 à la cathédrale.

« La cathédrale peut se visiter ». Il en coûtera même 5 ou 20 F. Aucune allusion à un musée d'Art sacré même par l'existence d'une billetterie indépendante. La cathédrale en chiffres, c'est 670 000 briques, etc.. pas de briques pour le susdit musée, motus également dans l' »historique ». Mais où est donc passé le musée ?

Le bulletin

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Nous invitons nos adhérents à nous adresser notes de lecture, dessins, revue de presse nationale ou départementale, extraits de bulletins municipaux ou paroissiaux, interviews, reportages en rapport avec les objectifs de l'association Il n'y a pas de comité de rédaction. L'élaboration du bulletin est sous la responsabilité directe du bureau .

La libre pensée sur les ondes

Le 2ème dimanche du mois, la libre-pensée est sur France Culture de 9h40 à 9h55

Bulletin d'adhésion à la libre Pensée

NOM

Prénom

Adresse

Ville

Tel./Fax/E.mail

Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs

Bulletin à retourner à LP chez R. Lambert 27 Grande Rue 91360 Epinay-sur-Orge

Cotisations

Son montant est fixé à 340 F

- 280 F à la fédération nationale, somme comprenant l'abonnement au journal " La Raison "

- 10 F pour " entraide et solidarité "

- 50 F à la fédération départementale comprenant la Raison 91 (3-4 bulletins par an)

ⓘ Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site Internet

<http://www.multimania.com/librepensee> ou écrire à Libre.Pensee@wanadoo.fr

La vie de la fédération

.Les premiers éléments de l'enquête sur l'utilisation des fonds publics suite à la tenue des assises départementales du 18 mai à Massy.

Une mention particulière à Michel Dubost, qui n'est pas un nouvel adhérent de la fédération mais évêque de son état et par un vulgaire, il est l'évêque de la toute nouvelle cathédrale d'Evry. Notre bon apôtre fait le pauvre pour avoir des rentrées financières :

« Ni l'Etat, ni le Vatican ne nous soutiennent ! » écrit-il. Que l'Eglise catholique fasse appel à ses fidèles c'est une chose, qu'il écrive que l'Etat ne le soutient pas est une autre, c'est même une contre vérité. Pour preuve ces premiers éléments :

1- Au Conseil général de l'Essonne : le 29 janvier, la commission permanente du Conseil général a adopté « pour améliorer la vie quotidienne des Essonnais » une subvention de 95 000 pour l'Agence nationale pour les Arts sacrés d'Evry¹. Ces 95 000 F représentent 7% environ du déficit annoncé par l'évêque.

L'appel de l'évêque au denier du culte ignore ces 95 000 F comme il ignore les soutiens qui arrosent les écoles privées.

2- A Gif sur Yvette, une subvention de 48 000 F pour les écoles privées. Il s'agit d'une subvention mise en place depuis 1988 et reconduite d'année en année par le conseil municipal. Elle est de 800 F par élèves. Précisons qu'il n'y a pas d'école privée à Gif et qu'il s'agit de subvention à des écoles primaires privées situées dans des communes limitrophes. Il s'agit donc d'un soutien bienveillant qui dépasse le cadre imposé par les lois scélérates et qui n'a rien à voir avec un aménagement de la carte scolaire entre communes, concevable dans le cadre de l'école publique. Nous exigeons la cessation de ces subventions indues ; l'argent de nos impôts –on peut difficilement parler de contribution- doit aller à l'école de la République !. Nous engagerons une campagne laïque pour faire cesser ce scandale.

3- Le Conseil régional n'est pas en reste :

50 000 F alloués au Secours catholique (vote du 28 /09/00)

53 000 F puis 150 000 F alloués aux Scouts de France (votes du 17/12/99 et du 28/09/00)

4-Les aides indirectes Les fermetures de classes dans les écoles publiques et la cartes des options dispensées dans les établissements du secondaire constituent une aide indirecte.

L'école « Jeanne d'Arc » d'Etampes tire profit des fermetures de classes (au Puiset-le-Marais par exemple)

Le lycée « Jeanne d'Arc » de Palaiseau est le seul établissement du secondaire à offrir l'option Arts appliqués aux élèves sortant des collèges de Massy, Palaiseau et des environs.

5-De Michel Guinot à Janville. « Je souhaiterais vous soumettre un problème concernant l'attitude de la municipalité de ma petite commune par rapport à la loi de séparation de l'Eglise et de L'Etat. Dans son bulletin mensuel, le Maire cite entre diverses associations recevant des subventions communales : le Secours catholique et les Scouts de France »

6-De Claude Hirbec à Crosne. Notre correspondant nous signale que la municipalité de Crosne veut réaliser des fresques dans l'église alors que la loi de séparation laisse l'embellissement à la charge du locataire (l'association paroissiale NDR). Madame le Maire a selon le bulletin municipal « avant toute décision souhaité recueillir l'avis des paroissiens ». Preuve que c'est bien une affaire privée et qu'il n'y a pas lieu d'attribuer des fonds à cet effet au budget 2002.

Ces premiers éléments en appellent d'autres et feront l'objet d'une intervention auprès du Préfet et des municipalités concernées. Faites remonter vos informations au siège de la fédération.

¹ La LP a dénoncé le subterfuge utilisé par le ministre Lang pour subventionner la construction de la cathédrale en créant une chimère cathédrale-musée. Pour nous les choses sont claires, le musée est une pompe à finances raticronesque

[raticchon, péjoratif formé sur rat, désigne un ensoutané, l'adjectif est récent, nous venons de le créer]

Il arrive par des raccourcis plaisants, quand l'on feuillette une revue, que l'on tombe sur un article où la science rejoint les préoccupations de la métaphysique. On se souvient, plus ou moins des conceptions de Descartes sur l'animal-machine et donc sur l'Homme, doté *a contrario* par le Créateur de cette étincelle qui le différencie à tout jamais des autres espèces animales.

Une branche émergente de la biologie, la génomique comparative, apporterait-elle des arguments nouveaux aux questions sans réponse de la métaphysique ?

Une revue bien connue se fait l'écho des travaux d'un atelier sur la génomique du singe avec le titre accrocheur « gene expression differs in human and chimp brains »² De quoi s'agit-il ?

Avec les techniques récemment mises au point, il est possible d'étudier l'expression³ d'un très grand nombre de gènes qui demeurent, à ce jour, sans fonction connue. On peut ainsi comparer l'expression des gènes chez l'Homme et chez le Chimpanzé dans l'espoir de mettre en évidence les différences subtiles qui séparent les génomes de ces deux espèces. Dans l'article cité, le journaliste rapporte l'expérience suivante : Des chercheurs ont analysé l'expression des gènes dans différents tissus humains ou simiesques ; les expressions des gènes dans le foie ou dans le sang sont très proches chez les chimpanzés et chez les humains. Par contre, 165 gènes sont identifiés comme présentant dans le cerveau des différences interspécifiques significatives de leur expression.

Evidemment les scientifiques sont des gens prudents et en général ils ne spéculent pas. Mais le métaphysicien perçoit immédiatement que ces 165 gènes, plus actifs chez l'Homme que chez la Bête, représentent l'âme qui siège dans le cerveau.

² Normile D.(2001) Comparative genomics : gene expression differs in human and chimp brains. Science, 292, 44-45 DE

³ L'expression est la force avec laquelle le gène sera transcrit en ARN messenger. On considère en première approximation que la quantité d'ARNm est proportionnelle à la quantité de la protéine codée par le gène.

Des lecteurs penseront que j'extrapole, bref, que je charrie. Soit, c'est mon droit ; ce n'est pas parce que cette information établissant la matérialité de l'âme est passée inaperçue, -elle n'a pas été reprise par un théologien-, qu'elle ne doit pas être portée à la connaissance des libres penseurs. Pour une fois, nous avons une longueur d'avance.

Cette information pourrait inquiéter : comment, 165 gènes pour une âme, ce n'est pas beaucoup⁴ Encore s'agit-il que d'une moyenne et il doit sûrement exister de grandes âmes comme celle de l'abbé Pierre qui doit faire mieux, inversement il y a des mécréants qui doivent avoir des âmes particulièrement basses.

A suivre

A.P

LA LIBRE PENSÉE, POLE DE CULTURE POPULAIRE

Les libres penseurs, qui ont une conscience avivée du social, doivent se déterminer entre deux extrêmes : éviter un scientisme dépassé et ne pas céder aux extrapolations anti matérialistes que notre société secrète. Outre les secteurs traditionnels d'intervention sur la laïcité républicaine, la L.P. doit assumer un rôle de pôle de culture populaire, elle a au niveau national pris des initiatives de « défense et illustrations du matérialisme scientifique », renoué des contacts avec des associations amies. J'aimerais discuter, lors de la prochaine assemblée départementale, de comment la fédération avec ses moyens peut s'insérer dans cette perspective.

A.P.

⁴ Il y a des applications potentielles : on pourrait disposer d'un moyen révolutionnaire de peser les âmes ; ceci pourrait faciliter le boulot d'évaluation des candidats au Paradis. Pierre Lesaint, gérant de l'agence de recrutement **artificial paradise**, contacté par la rédaction, se dit favorable à l'introduction d'une telle technologie qui augmenterait considérablement la productivité de son entreprise.